

CHALLENGE DES MEETINGS D'ATHLETISME AUVERGNE RHONE-ALPES

REGLEMENT 2018

I. PREAMBULE :

La Ligue d'Athlétisme Auvergne Rhône-Alpes coordonne la mise en place pour la saison 2018 du Challenge des meetings d'Athlétisme de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Ces meetings :

- devront être inscrits dans le calendrier de la Ligue,
- seront de niveau régional, interrégional, national ou international
- seront organisés par des entités de la Ligue d'Athlétisme Auvergne Rhône-Alpes : Comité ou Club.

La Ligue se réserve le droit d'intégrer de nouveaux meetings et d'extraire les meetings du Challenge si ces organisations ne correspondent pas ou plus au projet défini du Challenge et de son développement.

Objectifs sportifs :

- Accroître l'offre sportive par discipline en région
- Garantir et développer la qualité d'organisation

Objectifs promotionnels :

- Promouvoir l'athlétisme Auvergne Rhône Alpes et renforcer les dynamiques locales
- Relancer l'intérêt du challenge envers les athlètes et les organisateurs
- Apporter une cohérence à un ensemble de compétitions à visibilité nationale

Objectifs durables :

- Pérenniser les manifestations
- Renforcer l'échange entre les organisateurs, la Ligue et ses partenaires
- Accompagner et transmettre les compétences

PARTENAIRES OFFICIELS



II. REGLEMENT TECHNIQUE :

Challenge :

Le challenge comporte 19 étapes en 2018 où les quatre disciplines seront concernées.

A l'issue de chaque étape, un classement intermédiaire sera établi en prenant en compte le meilleur classement fédéral de chaque athlète dans chacune des disciplines où il (elle) aura participé (e).

Une seule performance dans chaque épreuve (la meilleure) sera prise en compte par étape, même si elle se déroule sur plusieurs jours.

Disciplines concernées :

- **Sprint / Haies (100 à 400m)**
- **Sauts (4 sauts)**
- **Lancers (4 lancers)**
- **Demi-fond (course et marche) (800 à 5000m)**

Epreuves concernées :

Toutes les épreuves de catégorie « senior » au programme de chaque meeting seront comptabilisées dans le classement (les épreuves spécifiques jeunes se seront pas prises en compte).

Classements :

Pour être classé en fin de challenge il faudra avoir participé à 4 étapes différentes d'une même discipline du challenge.

La somme des 4 meilleures performances à la table fédérale sera établi pour effectuer le classement. En cas d'égalité, on départagera les ex-aequo avec la somme des performances à la table hongroise.

Primes :

Pour chaque discipline, les 3 premières femmes et 3 premiers hommes seront récompensés :

1^{er} : 200 € (à confirmer)

2^e : 100 €

3^e : 50 €